

COLLECTIF BRINDAS STOP ANTENNES

Membre de l'Association Nationale « Les Robins des Toits »

OUI au PROGRES, OUI au PRINCIPE DE PRECAUTION

QUI SOMMES NOUS ?

Des représentants de plusieurs associations : parents d'élèves (APIB et FCPE), MJC, Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais (SCL), Association des Familles de Brindas, sportives (ASB), des représentants des riverains et des travailleurs de la zone industrielle à proximité de l'antenne relais, des Brindasiens.

LES FAITS

Une antenne relais de dernière génération a été installée pendant les vacances scolaires de février par l'opérateur ORANGE, sur un terrain privé dans la zone industrielle des Andrés. **Il n'y a pas eu d'information ni de concertation auprès des Brindasiens** quant à la mise en place de cette antenne relais.

Ecole maternelle et crèche de Brindas



QUELQUES CHIFFRES

A moins de 100 mètres :

Habitations, Zone d'activités des Andrés, Future aire de jeux

Entre 100 et 200 mètres : Maternelle (200 enfants), Crèche (90 enfants),

Carré d'Ass, Ecole Primaire (400 enfants), Centre du village

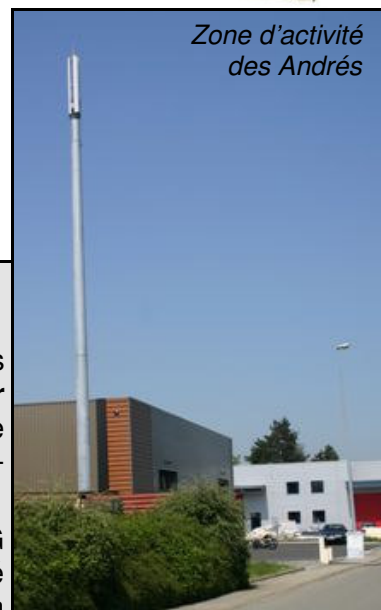
A 300 mètres : Collège (750 enfants)

CE QU'EN PENSENT LES EXPERTS

Selon de nombreux rapports scientifiques, les effets des ondes électromagnétiques émises en permanence par les antennes relais, pourraient produire **des effets sur la santé**, comme l'affectation du système nerveux (troubles du sommeil, perte de mémoire, etc.) et du système immunitaire, agir comme perturbateur du système endocrinien et provoquer une augmentation des risques de cancer.

Le rapport **BIOINITIATIVE** publié le 31/08/2007 par BIOINITIATIVE WORKING GROUP, validé puis publié par l'**Agence Européenne de l'Environnement**, validé par le **Parlement Européen** par l'adoption d'une résolution du 04/09/2008, passe en revue plus de **1500 travaux internationaux** publiés sur le sujet et constitue une première, car il est rédigé sous l'égide du mot PREUVE (pour plus d'informations : <http://www.robindestoits.org/>)

Il est donc parfaitement inadmissible et totalement incompréhensible qu'une nouvelle antenne relais de forte puissance puisse être érigée à proximité des écoles, des habitations et des bureaux et mette la santé des enfants, des travailleurs et des Brindasiens en danger !



NOTRE POSITION

Notre collectif d'associations Brindas Stop Antennes formé en avril 2009, entend s'opposer à cette implantation potentiellement dangereuse, et obtenir par tous les **moyens administratifs et juridiques, et dans le cadre du principe de précaution, le démontage de cette antenne**. Des options techniques existent pour concilier téléphonie mobile et principe de précaution, plusieurs villes en Europe les ont déjà adoptées.

OUI à une antenne moins puissante (0,6 V/m) loin des écoles, des habitations et des bureaux. OUI au principe de précaution. NON à la prise de risques désormais connus et identifiés.

COMMENT ADHERER A NOTRE ACTION ?

Nous avons déjà engagé des actions : **courrier adressé à Orange** et aux élus locaux, échange téléphonique avec le propriétaire du terrain, participation à des conférences, adhésion à un collectif régional. Vous voulez soutenir notre action ?

Merci à tous de signer cette pétition qui sera ensuite envoyée à Orange ainsi qu'aux élus locaux et de la déposer à : Collectif Brindas Stop Antennes, MJC, Carré d'Ass, 32 montée du Clos, 69126 BRINDAS.

Vous préférez utiliser internet ? Alors signez la pétition *Antenne relais Brindas (69)* en vous connectant sur le site *mes opinions.com*

Merci de ne choisir qu'un seul mode de signature.

Nom Prénom	Adresse et téléphone	Courrier électronique	Signature

Si vous voulez rejoindre notre collectif, contactez
Frédérique DAVOS au **04 78 16 91 55** ou **Marie RIVORY** au **04 78 45 07 25**
ou utilisez notre messagerie brindas.stop_antennes@yahoo.fr